

Premier plan

Le journal d'informations du PUCA plan | urbanisme | construction | architecture

N° 24 JUILLET-NOVEMBRE 2011

AGENDA Juillet-novembre 2011 **BRÈVES** Consultation Amélioration énergétique en copropriétés. Consultation Mixité fonctionnelle versus zoning : de nouveaux enjeux ? Le Prix de Thèse sur la Ville 2011. Atelier Projet urbain : New York – Stratégies et régulation métropolitaines. Colloque Pratiques d'usage de l'énergie dans les bâtiments. **ENTRETIEN** Dominique Lefebvre, Maire de Cergy, président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise : L'université Cergy-Pontoise, un pôle de développement pour le Grand Paris. **LIBRAIRIE** Les publications du Puca et chez les éditeurs **DOSSIERS** Vers des réhabilitations à très haute performance énergétique (PREBAT). Universités et territoires, quelle articulation ?

PUCA



© Université de Cergy-Pontoise.

Éditorial

Le voyage d'étude du Club Ville Aménagement à Londres m'a permis d'avoir une vision affinée des grandes opérations d'aménagement où le secteur privé joue généralement un rôle majeur, en négociation avec les autorités publiques, boroughs et maire du Grand Londres. Ce mode de fonctionnement est une forme d'urbanisme de projet, où la plupart des contraintes sont négociables, même s'il existe des documents de planification : part des « logements abordables », participation aux équipements collectifs, nature, propriété et gestion des espaces publics, parts et localisations des aménagements entre logements, emploi, commerces etc.

La ville de Londres bénéficie aujourd'hui du grand élan procuré par l'organisation des Jeux Olympiques en 2012, qui ont permis de débloquer de nombreux investissements publics notamment pour les transports qui avaient été interrompus par le gouvernement britannique dans un souci de redressement budgétaire. Ce catalyseur a eu un impact qui ne s'est pas limité aux investissements directement induits par les Jeux (exemple de la gare de Saint-Pancras et de son quartier Kings Cross).

Ces opérations d'urbanisme interviennent dans une ville dont il est utile de rappeler qu'elle est 5 fois moins dense que Paris : cela, ainsi que l'importance des friches industrielles et ferroviaires, facilite des plans ambitieux de construction de la ville sur la ville pour accueillir un fort afflux de population, comme sur les anciens docks. Les violences

urbaines du début août conduisent politiques, professionnels de la ville et chercheurs à s'interroger sur les origines sociales et urbaines de ces émeutes : les premières réflexions mettent en avant le taux de chômage des jeunes et leur déficit de formation.

Le Club Ville Aménagement est une association regroupant une trentaine de maîtres d'ouvrage d'opérations urbaines complexes pour favoriser la diffusion des savoirs et savoir-faire et les progrès en matière de conception et de réalisation. Son président est Laurent Théry, grand prix de l'urbanisme 2010 et directeur de la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Euralille. Sa nouvelle secrétaire générale est Marie-Claude Dalibard, architecte-urbaniste, précédemment en fonction à l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), elle succède à Jacques Pernelle. Nous lui

souhaitons un plein succès dans ses nouvelles fonctions qui vont l'amener à renforcer ses liens avec le PUCA, d'autant plus que nous développons la composante urbanisme de nos recherches et expérimentations dans le cadre de l'urbanisme de projet.

Un exemple du renforcement de cet axe de travail du PUCA est l'appel d'offres européen « l'urbanisme de projet en chantier ». Lancé au début de cet été, il vise à contribuer à l'analyse des facteurs et conditions de réussite de projets urbains relevant d'un urbanisme partenarial où l'initiative privée croise la volonté publique et l'intérêt général. Il s'agira d'analyser sous forme de monographies des projets d'aménagement faisant déjà état de modification des pratiques allant dans le sens de l'urbanisme de projet.

Emmanuel RAOUL
Secrétaire permanent du PUCA



Agenda

10 JUIN

MEDDTL - Grande Arche de la Défense - Paroi sud - salle 1
7^e séance du séminaire
« Universités et territoires »
L'aménagement des campus universitaires et ses nouveaux enjeux
Helene.dangvu@univ-mlv.fr

24 JUIN

Rennes
Hôtel de Rennes Métropole - salle du Conseil
PREBAT 2
Vers des réhabilitations à très basse consommation, diviser par 4 la consommation énergétique des bâtiments existants à l'horizon 2050

27 JUIN

MEDDTL - Grande Arche de la Défense
Paroi sud - salle 34M73
Mobilité et péri-urbain à l'impératif de la ville durable, Ménager le territoire de vie des périurbains - 5^e séance du séminaire : question à la ville et au territoire urbain

29 ET 30 JUIN

MEDDTL - Grande Arche de la Défense - Paroi sud - salle 1
Colloque international
Economie de la connaissance et Aménagement universitaire

29 JUIN ET 1^{ER} JUILLET

Lille - organisé par l' ADEF avec le soutien du CVA
Grand Palais - amphithéâtre Vauban
1^{res} Assises nationales du Foncier Ressource foncière, ambitions territoriales
www.assisesnationalesdufoncier.com

5/8 JUILLET

Toulouse
23^{ème} Congrès de l'European Network on Housing Research (ENHR)
La mixité en matière d'urbanisme et d'habitat
www.enhr2011.com

7 ET 8 JUILLET

New York
New York, stratégies et régulations métropolitaines
41^e Atelier Projet urbain préparé et animé par Ariella Masboungi et Jean-Louis Cohen

16 SEPTEMBRE

MEDDTL - Grande Arche de la Défense - Paroi sud - salle 1
8^e séance du séminaire
« Universités et territoires »
Logement, mobilité et modes de vie étudiants
Helene.dangvu@univ-mlv.fr

7 NOVEMBRE

MEDDTL - Grande Arche de la Défense - paroi sud - salle 1
9^e séance du séminaire
« Universités et territoires »
Séance de conclusion du séminaire, synthèse des débats
Helene.dangvu@univ-mlv.fr

En savoir plus
jossette.marie-jean-robert@developpement-durable.gouv.fr
tél : 01 40 81 24 30

Site internet du PUCA
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

CONSULTATION DE RECHERCHE

Mixité fonctionnelle versus zoning : de nouveaux enjeux ?

Le PUCA lance une consultation de recherche qui s'adresse à des équipes de recherche, quel que soit leur statut, sur la thématique de la mixité fonctionnelle. Trois grands axes qui sont aussi trois enjeux ont été retenus. Le premier est de préciser le contenu des actions menées : « que fait-on » lorsque l'on déclare promouvoir ou mettre en œuvre la mixité fonctionnelle et à quelle échelle spatiale est-elle conçue ? Le deuxième invite à examiner les principes économiques qui peuvent justifier la diversification des activités

et leur coexistence avec l'habitat (à l'opposé d'approches qui font reposer la compétitivité sur la concentration, la spécialisation et le zoning). Enfin le troisième porte sur les effets sociaux et socio-économiques : les évolutions de l'occupation de l'espace public, les sociabilités générées, les déplacements induits, les images, affects ou ambiances produites, la dynamique des flux et l'emploi... si tant est qu'ils puissent être repérables, seront étudiés. Il s'agit d'explicitier la notion de mixité fonctionnelle, dans une démarche

d'analyse qui combine approches théorique et concrète. Les projets devront parvenir au plus tard au PUCA le vendredi 23 septembre 2011. Le texte complet de l'appel à propositions de recherche est disponible sur le site du PUCA : www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Pour plus d'informations
François Ménard
Tél. : 01 40 81 24 79
francois.menard@developpement-durable.gouv.fr
Nicole Rousier
Tél. : 01 40 81 63 77
nicole.rousier@developpement-durable.gouv.fr

CONSULTATIONS DE RECHERCHE-ACTIONS

Amélioration énergétique en copropriétés

Lancée par le PUCA et l'ANAH avec la contribution de l'ADEME et du plan Bâtiment dans le cadre de la Plate-forme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT), la consultation « amélioration énergétique en copropriétés » a pour objet de soutenir des recherches-actions permettant d'améliorer les performances énergétiques des copropriétés tout en accroissant les connaissances, de proposer des méthodes de mise en travaux et d'affiner les jeux d'acteurs. Cet appel à propositions s'adressait aux bureaux d'étude, architectes indépendants, collectivités locales, opérateurs, groupements de professionnels, conseils de toute nature, associations, chercheurs... 28 propositions ont été reçues. Le jury de sélection s'est réuni en juin 2011, sous la présidence de Jean-Paul DALLAPORTA, président du groupe projet « amélioration énergétique des immeubles collectifs » du PREBAT. Il a retenu 12 projets.

Les équipes lauréates

• TEC CONSEIL ET GROUPE ÉNERGIES RENOUVELABLES ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉS

Les copropriétés et la maîtrise de l'énergie : susciter une offre et développer les partenariats pour faciliter les passages à l'acte des particuliers

• LE CLUB DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'amélioration énergétique de copropriétés dotées de chauffage collectif

• AGENCE D'ARCHITECTES ALLUIN ET MAUDUIT

Amélioration énergétique de la résidence du parc à Meudon La Forêt

• POUGET CONSULTANTS

Panama : cours et courettes

• ASSOCIATION PLANÈTE COPROPRIÉTÉ

Le carnet d'entretien amélioré et plan comptable au service de la rénovation énergétique

• ASSOCIATION PLANÈTE COPROPRIÉTÉ

Qui sont les leaders énergétiques dans les copropriétés et quelles sont

leurs stratégies, méthodes et bonnes pratiques pour favoriser la rénovation énergétique ?

• ASSOCIATION PLANÈTE COPROPRIÉTÉ

Comment développer la création de fonds travaux dans les copropriétés pour favoriser les rénovations énergétiques ?

• MANA SARL

Core : Copropriétés à Rennes

• ARCHITECTURE PELEGRIN

Un bouquet d'offres et de solutions reproductibles pour une requalification thermique et architecturale

• DANIEL JAOUEN

Copropriété du 28 rue Vicq d'Azir

• URBANISPAU

Accompagner pour économiser

• URBANIS LYON

Résidence Les Hauts de Saint-Clair

Pour plus d'informations

Pascal Lemonnier

Tél. : 01 40 35 63 85

pascal.lemonnier@developpement-durable.gouv.fr

Kamal Akdim

Tél. : 01 40 35 63 71

kamal.akdim@developpement-durable.gouv.fr

COLLOQUE

Colloque "Pratiques d'usage de l'énergie dans les bâtiments"

Que connaît-on des usages domestiques de l'énergie ?

Que peut-on attendre des analyses en sciences sociales ? Comment prendre en compte les usages dans l'élaboration de politiques publiques de l'énergie ?

La réponse à ces trois questions

sera l'objet du colloque qui est en préparation et dont l'organisation scientifique et pratique est confiée au LATTs (Hélène Subremon) sous la responsabilité d'un comité de pilotage PUCA (François Ménard) du CGEDD (Jean-René Brunetière) en

partenariat avec la DRI et l'ADEME.

Il est prévu début 2012 et s'adresse aux chercheurs, aux acteurs économiques et institutionnels de l'énergie.

Pour plus d'informations

François Ménard

francois.menard@developpement-durable.gouv.fr

ATELIER

New York - Stratégies et régulation métropolitaines - Atelier Projet urbain

C'est New York qui a accueilli le 41^e atelier Projet Urbain, les 7 et 8 juillet derniers. C'est entre présentations et visites, que l'atelier a donné une approche croisée de la reconquête des rivages et de la baie, de renouveau des espaces publics, du développement durable, de la régénération des quartiers en difficultés, des stratégies de déplacements collectifs et individuels pour une vision d'ensemble de la mobilité et les implications socio-économiques de ces démarches. Ces deux jours ont été l'occasion de confronter les méthodes new yorkaises et françaises en matière de cultures

de projet urbain, environnemental et territorial. L'ampleur du cycle de renouvellement urbain engagé par le maire de New York, élu en 2002, Michael Bloomberg, après l'attentat contre les Twin Towers le 11 septembre 2001 a pu être mesuré durant ces journées exceptionnelles. Parmi les programmes que l'atelier a examiné figure PLANYC 2030, agenda d'ensemble pour conduire New York vers un horizon durable, que les politiques municipales déclinent, en liaison depuis 2009 avec les programmes de la présidence de Barak Obama. Parallèlement, les actions dans le domaine des transports, relancées malgré les contradictions

entre la volonté de la Ville et les égoïsmes des Etats voisins intégrés dans l'aire métropolitaine ont été observées, avec un impact spectaculaire sur la place du piéton et du vélo ainsi que sur la reconfiguration des espaces publics. Enfin, en termes de paysage urbain, les mécanismes de la reconquête des rivages de Manhattan et de l'ensemble de la baie, le plus ample chantier de ce type à l'échelle mondiale, ont été mis à plat. Le plus spectaculaire est sans doute la régulation du projet urbain par des règles incitatives qui œuvrent tant pour la qualité des réalisations architecturales et urbaines que pour la création de ventes de produits frais dans les quartiers

PRIX DE THÈSE

Le Prix de Thèse sur la Ville 2011

Le Grand Prix 2011 de Thèse sur la Ville APERAU/CERTU/CFDU/PUCA-DGLAN a été décerné à : **Athina VITOPOULOU** pour sa thèse de doctorat en Histoire : Mutations foncières et urbaines pour la production des espaces et équipements publics dans la ville grecque moderne. *Les propriétés de l'armée et de l'université et la formation de l'espace urbain de Thessalonique de 1912 jusqu'à nos jours*. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Les prix spéciaux ont récompensé : **Fanny LOPEZ** pour sa thèse de doctorat en Histoire : Déterritorialisation énergétique 1970-1980 : de la maison autonome à la cité auto-énergétique, le rêve d'une déconnexion. Université Paris 1 - Sorbonne.

Elise ROCHE pour sa thèse de doctorat en Géographie : Territoires institutionnels et vécus de la participation en Europe. La démocratie en questions à travers trois expériences (Berlin, Reggio Emilia et Saint-Denis). Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Cette année 63 thèses ont été présentées et examinées par le jury qui s'est réuni le 29 juin, sous la présidence de Claude Lacour, et accompagné de ses membres, Fabienne Abecassis, Patrice Aubertel, Anni Borzeix, Maïté Clavel, Henri Coing, Nicole Commercon, Rémi Dormois, Vincent Fouchier, Brigitte Guigou, Charles Goldblum, Arnel Huet, Marie-Flore Mattei, Jean-Pierre Peneau, Sylvain Petitot, Laurence Quilfen, Emmanuelle Quiniou, Nicole Rousier, Thérèse Saint-Julien, Christian Vandermotten et Bernard Weil. Les résumés des 3 thèses sont consultables sur le site du PUCA : www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Pour plus d'informations
Patrice Aubertel - Puca
patrice.aubertel@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 63 68
Marie-Noëlle Mille - Certu
marie-noelle.mille@developpement-durable.gouv.fr

Pour plus d'informations
Ariella Masboungi
Ariella.masboungi@developpement-durable.gouv.fr

L'université Cergy-Pontoise, un pôle de développement pour le Grand Paris

Comment Cergy est-elle devenue une ville universitaire ?

En vingt ans, l'enseignement supérieur s'est considérablement développé sur le territoire de Cergy. L'université de Cergy-Pontoise, créée en 1991, compte aujourd'hui 15 000 étudiants. Il faut y ajouter les quelque 12 000 élèves de la trentaine d'établissements d'enseignement supérieur¹. C'est le fruit d'une longue maturation. En 1975, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a choisi d'installer l'ESSEC sur le territoire de Cergy. Il s'agissait alors d'un acte isolé, ouvrant la voie à l'implantation d'autres établissements comme par exemple l'Institut Catholique de Paris en 1980. Puis, en 1990, a été mis en place le plan Université 2000, pour faire face à une forte croissance des effectifs universitaires et opérer certains rééquilibres qualitatifs et quantitatifs, notamment entre l'Île-de-France et les régions. Ce plan débouche sur la création un an plus tard de l'université de Cergy-Pontoise. La même année, en 1991, l'École supérieure de chimie organique et minérale (ESCOM) rejoint l'Institut Polytechnique Saint-Louis et participe à l'ouverture de la filière Chimie de la toute nouvelle Université de Cergy-Pontoise. Celle-ci intègre également, depuis le 1^{er} janvier 2007, un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). La création de notre université est un acte fondamental qui a dessiné le visage de ce qu'est Cergy aujourd'hui : une ville à dimension universitaire, premier pôle universitaire d'Île-de-France, hors de Paris. Sans ce pôle, notre poids sur l'aménagement du Grand Paris ne serait pas ce qu'il est. Il n'est pas certain non plus que l'ESSEC aurait choisi de rester à Cergy. L'université a également permis que nous soyons présents dans cinq pôles de compétitivité.

Qui a pris en charge le financement de l'université ?

L'agglomération de Cergy-Pontoise s'est engagée financièrement dans la réalisation de l'université, à hauteur d'environ 20 %. Le département a pris en charge 50 % du financement, et l'Etat les 30 % restants. Jusqu'en 1998, en effet, la région a toujours refusé de s'inscrire dans le financement de telles opérations.

Comment ont été implantés les bâtiments ?

L'université est répartie sur cinq sites de la ville : Les Chênes, Saint-Martin, Les Cerclades, Saint-Christophe et Neuville-sur-Oise, où a été construite une gare RER à l'occasion du projet. C'est également ce site qui accueillera en 2015 le futur Centre national de conservation du patrimoine (CNCP), confortant ainsi le pôle de recherche de l'université. Cergy n'aurait d'ailleurs probablement pas été désignée pour accueillir le CNCP sans université.

En quoi l'université de Cergy-Pontoise se distinguerait-elle d'autres universités ?

En termes de gouvernance, notamment, l'université a adopté un mode différent de ce qui se pratiquait alors. Un conseil d'administration intégrant très tôt les collectivités locales et le monde de l'entreprise a été mis en place. Nous avons été, en cela, bien en avance avec les orientations de la récente loi Pécresse.

Nous avons également mis en place la conférence des dirigeants des établissements d'enseignement supérieur de Cergy-Pontoise (CODESC). Cette stratégie s'exprime notamment au sein du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), regroupant autour de l'université une dizaine d'autres établissements d'enseignement supérieur publics ou privés, dont l'ESSEC.

Quels sont les projets de développement pour l'université ?

Nous allons fédérer les écoles et les étudiants avec un conseil national des étudiants. Nous portons également notre effort sur le travail en commun et en filières entre les différents établissements supérieurs de Cergy-Pontoise.

Comment s'est développée la vie étudiante sur un site multipolaire, et dans une ville nouvelle ?

Il y a dix ans, une enquête a montré que Cergy n'était pas perçue comme une ville universitaire. C'est peut-être lié à la multipolarité de l'universitaire. Nous avons pris un certain retard. L'établissement public d'aménagement n'avait pas construit assez de logements. L'insuffisance de l'offre déstabilisait le marché local. Alors, la vie étudiante s'est davantage développée au sein des grandes écoles qu'à l'université. En 1994, à Cergy, il n'y avait pas un bar ouvert après 20 heures. Aujourd'hui, des bars et des restaurants se sont développés. Ils sont l'expression d'une ville jeune. Dans les années 2000, des outils de politique sportive ont été mis en place – comme par exemple le pôle sportif des Maradas, à Pontoise –, puis culturelle, du type PASS culturel permettant, pour 5 euros, de bénéficier de toute l'offre sur l'agglomération, avec un spectacle par jour.

Quels sont les défis à relever à Cergy-Pontoise pour son université, notamment pour permettre aux étudiants de se loger ?

Le territoire fait un vrai effort en faveur du logement, avec 1 300 nouvelles unités par an. Nous approchons des objectifs de 1 600 logements du Grand Paris. Il faut à ce titre noter que nous ne sommes pas excédentaires en termes de logements par rapport à l'emploi, ni en insuffisance. Cet équilibre participe du développement économique et social de l'agglomération. Le pôle universitaire et de recherche permettra de développer la dimension économique.



© Université Cergy-Pontoise

Comment aujourd'hui Cergy-Pontoise trouve-t-elle sa place au milieu de l'offre universitaire d'Île-de-France, notamment par rapport au campus de Saclay ?

Certes l'université de Cergy-Pontoise n'a pas la taille de certaines universités parisiennes, mais l'excellence n'est pas corrélée à la taille. Notre université produit des titulaires de poste et dispose d'un laboratoire du CNRS. Nous prolongeons maintenant avec un développement de 3^e cycle, accompagné par la création de la Maison de la recherche à Neuville.

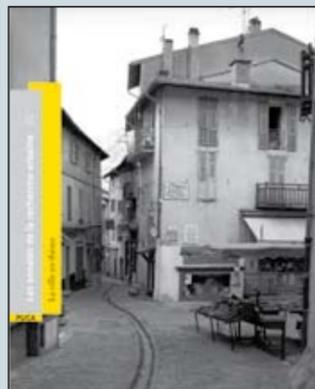
Lorsque Christian Blanc, le secrétaire d'Etat du Grand Paris, est venu en décembre 2009 à l'université de Cergy-Pontoise, il s'est dit notamment conscient que notre territoire pouvait jouer un rôle majeur d'articulation entre Le Havre et Paris. Nous l'avons donc sensibilisé au fait de ne pas négliger ce qui existe déjà : nous disposons des logements, des entreprises, des établissements d'enseignement et du réseau économique. Promouvoir la place de Saclay dans le Grand Paris, c'est peut-être bien, mais il ne faut pas oublier que Cergy-Pontoise est aussi une ville cluster, à 40 minutes de Paris, orientée vers le Grand Ouest et la Normandie. Nous sommes donc dotés d'un pôle qui peut apporter encore davantage à l'Île-de-France que ce qu'il ne fait déjà. C'est d'autant plus vrai que les efforts consentis pour le logement s'accompagnent du développement économique et universitaire.

¹ Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), École nationale supérieure d'arts (ENSA), École supérieure d'agro développement international (ISTOM), École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA), Institut polytechnique Saint-Louis (IPSL)...

Biographie

Dominique Lefebvre travaille comme éducateur spécialisé pour jeunes handicapés à Lille, en 1974 et 1975. De 1978 à 1982, il est assistant social de circonscription dans la banlieue de Lille, avant d'intégrer l'ENA dont il sort diplômé en 1986. Il entre alors à la Cour des comptes où il devient Conseiller maître en 2004. Parallèlement, Dominique Lefebvre entame une carrière politique, dès 1988, aux côtés de Claude Evin, ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale. Ce dernier l'a appelé pour suivre les finances sociales, mais également le projet de revenu minimum d'insertion (RMI). En 1989, il rejoint le cabinet du Premier ministre Michel Rocard comme conseiller social. Il y participe notamment à trois grands dossiers qui ont marqué ce gouvernement : le financement de la Sécurité sociale avec la Contribution sociale généralisée (CSG), le Livre blanc sur les retraites et la mise en place de la loi dite Evin sur l'alcool et le tabac. Devenu directeur adjoint du cabinet du ministre de la Ville, Michel Delebarre, en 1991, il organise la mise en place des premiers contrats de ville et grands projets urbains, ainsi que la politique de délocalisation en province des services publics. En 1992, il intègre le ministère de la Culture dirigé par Jack Lang dont il devient le directeur de cabinet. Il le suit au ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, où il travaille notamment à la réforme des lycées et à la démocratisation de l'accès à la culture. Durant la campagne présidentielle de Lionel Jospin en 1995, il travaille à la rédaction du projet de candidat. La même année, élu au Conseil municipal de Cergy, il en devient le maire adjoint chargé des finances et de la vie urbaine. À la suite de la démission d'Isabelle Massin, Dominique Lefebvre est élu maire le 29 février 1996. Il devient alors Premier vice-président du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Cergy-Pontoise dont il assure à partir de février 1998 la présidence par intérim, avant d'en devenir le président le 20 avril 2001. Depuis le 9 décembre 2003, le SAN s'est transformé en Communauté d'agglomération. Réélu maire de Cergy en 2001 et 2008, Dominique Lefebvre est membre du Bureau national du Parti socialiste et vice-président du syndicat Paris Métropole.

ZOOM SUR

La ville en thèses
Annales de la recherche urbaine n°107Sous la direction de Marie-Flore Mattei,
PUCA, septembre 2011, 25 €

Ce numéro rassemble les articles présentant des thèses primées à l'occasion du Prix de thèse sur la ville. Créé en 2005 et organisé par l'APERAU France-Europe, le CERTU, le CFDU, le PUCA¹. Ce prix récompense les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville dans ses différentes dimensions. Les travaux d'Agnès Berland-Berthon portent sur la démolition en France des immeubles de logements sociaux, majoritairement bâtis pendant les Trente glorieuses. Elle analyse la façon dont cette démolition impensable au début des années 70 est devenue à partir de 2003, à la faveur du programme national de rénovation urbaine (PNRU), un outil opérationnel d'urbanisme permettant une valorisation patrimoniale et urbaine. Claude Napoléone présente une thèse sur « Prix fonciers, immobiliers et localisation des ménages au sein d'une agglomération urbaine. » William Le Goff décortique l'effritement du « modèle de gestion multiculturelle britannique » marqué par des processus ségrégatifs et d'enfermement communautaires.

David Caubel s'attache à montrer « les possibilités de mettre en œuvre un outil et une méthode d'évaluation de l'égalité des chances d'accès aux aménités urbaines » applicables notamment aux politiques de transport urbain. Elisabeth Essaïan se penche sur les conditions de réalisation du plan de reconstruction de Moscou de 1935. Elle propose, au-delà de cet exemple, une réflexion sur « l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture en rapport avec le politique, dans un contexte où ce dernier exerce un contrôle étendu sur la production. » Bénédicte Grosjean s'aventure dans les territoires « d'entre-eux », « ni ruraux, ni urbains » à travers l'exemple du Brabant belge. Laurent Saby s'est demandé « Comment améliorer l'accessibilité de nos villes pour les personnes sourdes et malentendantes ? ». Stéphanie Vincent-Geslin interroge les « alternabilités » contre la voiture, tout contre. Le travail de Marcel Moritz sur la publicité commerciale extérieure dans les communes montre la difficulté de concilier à la fois protection du cadre de vie, intérêts communaux et intérêts des professionnels du secteur. Amélie Le Renard s'est intéressée à la sociologie politique de l'accès aux espaces publics des jeunes Saoudiennes à Riyad. Quant à Sandrine Gueymard, elle étudie l'appréhension de la dimension environnementale des phénomènes de ségrégation spatiale, « question encore mal explorée ».

¹ Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) ; Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) ; Conseil français des urbanistes (CFDU).

Pour plus d'informations
Marie-Flore Mattei
marie-flore.mattei@developpement-durable.gouv.fr
Martine Vernier
martine.vernier@developpement-durable.gouv.fr
Diffusion librairies : DIF - POP - tél : 01 40 24 21 31
www.difpop.com
Abonnements ou vente au numéro 25 €

COLLECTION RECHERCHES DU PUCA

La citoyenneté urbaine
Formes d'engagement et enjeux de solidaritéSynthèse du programme de recherche
Comité de pilotage : Marion Carrel,
Jacques Ion, Catherine Neveu, Vincent
Renard, Patrice Aubertel, Nicole Rousier

L'analyse de la production de la ville met généralement en scène les acteurs de la décision urbaine, élus, architectes et urbanistes, ou responsables d'entreprises. Pour le programme « citoyenneté urbaine », le PUCA a souhaité que les habitants soient les acteurs privilégiés des investigations des chercheurs. Comment les habitants s'inscrivent-ils dans ces processus de transformation de leur cadre de vie et comment développent-ils ainsi de nouvelles pratiques citoyennes ? Cette approche est à prendre en compte par les décideurs urbains, déstabilisés par la faible participation des habitants aux consultations

organisées sur les politiques locales, voire même aux élections locales. Parallèlement émergent de nouvelles formes d'engagement et de participation à la vie collective et de nouvelles façons de revendiquer sa place dans l'espace public, y compris de la part de groupes peu visibles dans les dispositifs institutionnels. C'est pour identifier et caractériser ces dynamiques en cours que le PUCA a organisé en 2007, une consultation internationale de recherche « La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité », autour de deux thèmes centraux : une citoyenneté par-delà les lieux et les bornes, interrogeant le champ du politique à ses frontières, les rapports entre l'individuel et le collectif, le droit à la ville, à partir d'engagements divers ; et la citoyenneté fiscale locale, actualisant une question ancienne sur le rapport du citoyen à l'impôt local : la feuille d'impôt et, plus généralement, la fiscalité locale, sont-ils un moyen ou un écran de cette relation entre gouvernés et gouvernants au niveau local ? Cet ouvrage rend compte des apports du programme.

Pour plus d'informations
Patrice Aubertel
patrice.aubertel@developpement-durable.gouv.fr

COLLECTION CAHIER EXPERIMENTAL

Qualité et sûreté des espaces urbains
Cahiers n° 2 et n° 3Eric Amanou, Jacques Frenais,
Christophe Perrocheau
et Bertrand Vallet

Après celui d'Aubervilliers, les cahiers de Nantes et du Kremlin-Bicêtre relatifs au programme d'expérimentations « Qualité et sûreté des espaces urbains » traitent des ateliers qui se sont tenus dans ces deux villes les 1^{er} février et 9 mai 2011. Le cahier de Nantes propose un article introductif sur le thème de la résidentialisation et de la sûreté, et rend compte des débats de l'atelier au cours duquel ont été analysés les sites de Nantes, du Havre et d'Aubervilliers. Le cahier du Kremlin-Bicêtre traite de la restructuration des espaces commerciaux au regard des enjeux de sûreté. Il présente les premières pistes d'actions formulées par les experts sur les sites du Kremlin-Bicêtre et de Montbéliard et restitue, en les problématisant, les débats de l'atelier.

COLLECTION CAHIER THÉMATIQUE DU PUCA

Mixité sociale
Travaux de recherche
du PUCA 2000-2010 - Social Mix
PUCA research program 2000-2010

Cet ouvrage est réalisé pour le 23^e Congrès de l'European Network on Housing Research (ENHR) de 2011 à Toulouse sur le thème « Mixité » : *an urban and housing issue* ?

Il rassemble les résumés d'une quarantaine de travaux de recherche soutenus par le PUCA dans la période 2000-2010, qui traitaient de la mixité sociale dans divers domaines : l'habitat, la rénovation urbaine, l'école, le périurbain... Leurs résultats contribuent à apporter des éclairages croisés sur la notion de mixité sociale.

Pour plus d'informations
Phuong Mai Huynh
mai.huynh@developpement-durable.gouv.fr

COLLECTION IMAGES

La ZAC de Bonne
Collection images : cahier n°1Document de photographies
par Eric Bernath

Depuis de nombreuses années, le PUCA missionne des photographes sur les opérations qu'il initie ou qu'il soutient afin de rendre compte, par l'image, des problématiques qu'elles soulèvent et des innovations architecturales, techniques ou urbaines qu'elles révèlent. Ces images constituent, au même titre que la production écrite, des éléments de problématisation, de capitalisation et de diffusion des savoirs. C'est pourquoi le PUCA a souhaité leur donner une place à part entière en créant cette Collection images. La ZAC de Bonne à Grenoble inaugure cette collection. Cette vaste opération d'aménagement durable novatrice, exemple emblématique d'un devenir intelligent de nos villes, fait l'objet d'un suivi par le PUCA dans toutes ses dimensions. Les 68 photographies de Eric Bernath présentées dans cet ouvrage participent de ce suivi. Elles constituent le pendant du rapport d'étude de Jacotte Bobroff publié par le PUCA sur cette opération exemplaire. Le texte est téléchargeable sur le site internet du PUCA.

Pour plus d'informations
Christophe Perrocheau
christophe.perrocheau@i-carre.net

À PARAITRE

- Le projet négocié (sous la direction de Pascal Chambart de Lawe)
- L'anthropologie de l'Énergie (Hélène Subrémon)

L'atelier de Chelles du 30 juin 2011, qui avait pour thème « Fréquentation et préservation : les espaces verts et le quartier de la gare », donnera lieu à un 4^e cahier qui sera publié en septembre prochain. Pour recevoir la version papier des prochains cahiers du programme « qualité et sûreté des espaces urbains », vous pouvez envoyer une demande par e-mail à : christophe.perrocheau@i-carre.net En indiquant votre nom, prénom, organisme, adresse postale et adresse e-mail. Les textes des cahiers sont téléchargeables sur le site internet du PUCA.

Pour plus d'informations
Bertrand Vallet
bertrand.vallet@developpement-durable.gouv.fr
Christophe Perrocheau
christophe.perrocheau@i-carre.net

À LIRE

Vu de l'intérieur
Habiter un immeuble
en Ile-de-France, 1945-2010Monique Eleb, Sabri Bendimérad
Editions Archibooks + Sautereau
Editeur, 2011, 22,90 €

Que nous dit l'architecture du logement collectif sur les modes de vie et leur évolution ? Cet ouvrage – qui accompagne et prolonge l'exposition éponyme commanditée par

l'Ordre des architectes d'Ile-de-France – est une perspective nouvelle sur l'habitat collectif, du point de vue du privé et de l'intime. C'est l'occasion de montrer l'architecture vue de l'intérieur, le « chez-soi » de ceux qui habitent un immeuble en Ile-de-France, à partir d'une analyse historique de l'espace domestique et de ses représentations. C'est une question centrale pour l'habitation qui est posée : qu'est-ce qui, du « dedans » participe à la fabrication du « dehors » ? Il s'agit ici de révéler le lien entre l'évolution des modes de vie des différents groupes sociaux et la conception architecturale et donc, de présenter des exemples d'habitat social, de production courante et de luxe construits depuis 1945. Le logement collectif et particulièrement le logement social a été le vecteur et le substrat de nombreuses innovations architecturales et urbaines. Le catalogue met en évidence l'impact des règlements sur la conception du logement, le rapport entre les usages et les dispositifs de l'architecture domestique, les ambiances liées à l'époque, les slogans et idéaux esthétiques du moment.

Pour plus d'informations
Sabri.b@wanadoo.fr

Envie d'Habiter
Habitat groupé et individualiséActes du forum
Jean-Yves Chapuis

Comment vivre aujourd'hui, dans un logement individualisé tout en participant à un développement urbain durable limitant la consommation de l'espace naturel et agricole ?

C'est à cette question que le forum, organisé par Rennes Métropole « Envie d'Habiter – habitat groupé et individualisé » a tenté de répondre. L'enjeu était d'apprécier les nouvelles formes d'habitat compactes qui concilient économie d'espace et qualité d'usage du logement.

Pour plus d'informations
SEU@agglo-rennesmetropole.fr

Participation citoyenne
au projet urbainChristian Marion, Préface de Lucien
Kroll, Editions L'Harmattan, collection
questions contemporaines, 2011,
300 pages, 28 €

La participation des citoyens à un projet urbain, définie comme l'élaboration conjointe d'un site par les parties concernées, repose sur des modalités décrites dans cet essai. L'histoire des civilisations montre

que l'égoïsme a fait mourir les groupes sociaux, et que, à l'inverse, le partage de l'information et de la décision garantit leur survie. Nombre d'expériences indiquent que l'intelligence collective et le bon usage du temps construisent un meilleur projet.

www.editions-harmattan.fr

Ont participé à ce numéro :
Kamel Akdim, Patrice Aubertel,
Pierre Bernard, Philippe Cromback,
Pierre Derrouch, Pascal Lemonnier,
Ariella Masbouni, Marie-Flore Mattei,
François Ménard, Christophe Perrocheau,
Nicole Rousier, Martine Vernier,



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du LogementDirection générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature.

plan	urbanisme	construction	architecture
► Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun			
Planification sociale de l'urbain et services publics			
Citoyenneté et décision urbaine			
Intercommunalité et métropolisation			
Normes et fabrique du bien commun			
► Le renouveau urbain			
Rénovation urbaine et mixité sociale			
Renouvellement et recomposition des quartiers			
Créativité et attractivité des villes			
► L'avenir des périphéries urbaines			
Territoires urbains et sûreté			
Architecture de la grande échelle			
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité			
Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation			
Dynamiques et pratiques résidentielles			
► Comportements résidentiels et défis démographiques			
Vieillesse de la population et choix résidentiels			
Habitat et services aux personnes âgées			
Évolutions démographiques et inégalités territoriales			
► Accès au logement			
Trajectoires résidentielles			
Recompositions institutionnelles de l'offre de logement			
Modes et formes de l'hébergement			
Économie foncière et immobilière			
► L'innovation dans l'architecture et la construction			
Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délais			
Concept qualité, habitat, énergie			
Observatoire des bâtiments durables			
Logement Design pour tous			
Évaluation énergétique du patrimoine existant (PREBAT)			
Bâtiments démonstrateurs (PREBAT)			
REHA (PREBAT)			
► Territoires et acteurs économiques			
Espaces urbains et dynamiques économiques			
Lieux, flux, réseaux dans la ville des services			
Développement économique local et mondialisation			
Économie de l'aménagement			
Attractivité des territoires			
► Vers des villes viables et acceptables			
Politiques territoriales et développement durable			
Risques technologiques : enjeux économiques et territoriaux			
Villa urbaine durable			
Quartiers durables			
Aménagement et démarches HQE			
Collectivités locales et politiques énergétiques (PREBAT)			
Collectivités locales et défi climatique (PREBAT)			

Premier plan
N° 24 juillet-septembre 2011
Journal d'informations du PUCA
plan urbanisme construction architecture
Grande Arche de la Défense Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
tél. 01 40 81 24 30
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Directeur de la publication :
Emmanuel Raoul
secrétaire permanent du PUCA

Rédactrice en chef :
Josette Marie-Jean-Robert
tél. 01 40 81 24 30
josette.marie-jean-robot
@developpement-durable.gouv.fr

Rédaction :
Pierre Derrouch/Innovapresse
Secrétariat de rédaction :
Marie-Line Descroix/Innovapresse
Conception graphique :
Laëticia Loas
d'après la maquette de LM communiquer
Impression :
Corlet (14)

Crédits photos :
Tous droits réservés.
Premier Plan sur internet
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca
ISSN 0183-0937
Tiré à 8 400 exemplaires